



MAISON
POUR
LA DANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE.

SYNERGIE
CRÉATIVE.

APPEL DE DOSSIERS

LABOS SIMULTANÉS

MAISON POUR LA DANSE

La Maison pour la danse invite les artistes professionnels en danse à déposer un projet pour ses 3 laboratoires simultanés.

La Maison pour la danse de Québec est un centre de services dont la raison d'être est le soutien à la pratique artistique professionnelle de la danse ainsi qu'à son développement.

MISSION

Servir et accompagner le développement des artistes et organismes du milieu de la danse professionnelle au sein d'un lieu ouvert et rassembleur.

Pour tous les labos, la Maison pour la danse offre :

- Un studio à usage exclusif ;
- Une sortie de labo commune permettant de partager le fruit de la recherche au public (la formule sera déterminée par les artistes sélectionnés et la Maison pour la danse) ;
- Une compensation financière (à verser aux artistes).



Photo : David Boyer

DESCRIPTION DU LABO

LABO LIBRE EN SIMULTANÉ

Pour favoriser la recherche chorégraphique et les échanges.

3 projets seront sélectionnés. Aucun soutien technique.

Dates : 10 au 14 juin 2019 — 1 semaine

Compensation financière : 250 \$/artiste
pour un maximum de 1000 \$

Date limite de dépôt : 10 avril 2019

PERSONNES ADMISSIBLES

Artiste professionnel en danse. Les artistes sélectionnés devront être **adhérent de la Maison pour la danse**.

MODE D'ATTRIBUTION

La sélection des candidatures est faite par la Maison pour la danse et son comité avec un souci d'équilibre entre les artistes de la relève, intermédiaires et établis. Les labos sont offerts à l'ensemble de la communauté de la danse dans un désir de mixité, de représentativité, d'inclusion et de diversité. L'attribution des studios sera fait par un tirage au sort entre les 3 projets sélectionnés par souci d'équité.

AXES PRIORITAIRES

- Les labos doivent être axés sur la recherche chorégraphique ;
- Minimum de 50 % d'interprètes de Québec participants ;
- Si vous êtes de l'extérieur de la ville de Québec, merci de nous écrire une lettre de motivation expliquant pourquoi vous souhaitez travailler à Québec. Si votre projet est retenu, aucuns frais de séjours ne pourront être remboursés.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté du projet
- Incidence possible du projet sur le cheminement artistique
- Cohérence du projet dans la démarche de l'artiste
- Réalisations passées

DOSSIER À DÉPOSER

- Description du projet (2 pages maximum)
- Biographie de l'artiste principal (250 mots maximum)
- CV des participants au projet
- Attribution de la compensation financière
- Description des besoins en technique
- Lien vidéo de projets précédents

Pour toutes questions et pour le dépôt des dossiers, écrire à :

labos@maisonpouladanse.ca

Une confirmation sera envoyée aux projets choisis avant le 1^{er} mai.